

LETTRE N°

13

# Bien grandir à Martigues



## La Lettre du Maire

Septembre 2018 / numéro 13

ville de  
**Martigues**  
C'EST CAPITAL(E)





# LETTRE N° 13 Bien grandir à Martigues



Madame, Monsieur,

Aider tous les enfants à bien grandir et à s'épanouir est une priorité qui implique des choix politiques forts que mon équipe municipale est fière de revendiquer : le 100% public, la proximité, la qualité, la diversité, des tarifs bas, voire la gratuité. Le choix de ferrailer avec la Métropole pour obtenir que les 60 euros imposés dès cette rentrée aux élèves utilisant les transports scolaires puissent être compensés par notre Conseil de territoire du Pays de Martigues, nous permet d'annoncer le maintien de la gratuité pour les familles.

**[À Martigues]**  
L'Espace Enfance Famille est un service public ressource ouvert fin 2016 pour répondre à toutes vos questions et vous permettre d'effectuer, sur un seul et même lieu, toutes démarches administratives et inscriptions pour vos enfants, depuis le mode d'accueil Petite Enfance au transport scolaire pour les étudiants.

**[Portail Famille]**  
Dans le cadre de la modernisation de son administration, la Ville a également lancé un « Portail Famille » sur lequel vous pouvez consulter votre dossier et vos factures dématérialisées que vous pouvez aussi payer en ligne.

**[En savoir plus ...]**  
L'Espace Enfance Famille situé dans la Maison du tourisme (rond-point de l'Hôtel de ville) vous accueille de 8h30 à 11h30 et de 13h30 à 17h sauf le mardi de 8h30 à 11h30 et de 14h30 à 17h. Tél : 04 42 44 33 10  
Courriel : [enfancefamille@ville-martigues.fr](mailto:enfancefamille@ville-martigues.fr)  
Plus d'informations sur [www.ville-martigues.fr](http://www.ville-martigues.fr)

La Métropole a décidé d'harmoniser sur son territoire les tarifs des transports scolaires qui allaient de la gratuité, pour notre territoire, à 220 euros par an

Pour certains enfants le repas pris au restaurant scolaire est le seul repas équilibré de la journée, d'autres ne partent jamais en vacances ou d'autres encore, n'ont aucun livre chez eux. Il est insupportable que le manque d'argent soit une entrave au « bien grandir ». Pour notre part, nous assumons pleinement nos

responsabilités en facturant 1,95 € le repas et 0 € pour les familles bénéficiaires du RSA, en prenant en charge 70% du coût des séjours été ou encore en rendant gratuit l'accès à la Médiathèque. Sans prétendre à l'exhaustivité, cette Lettre présente nombre d'actions et services à destination des familles, emblématiques de notre politique.

La bonne gestion des services nous offre la possibilité, malgré les contraintes budgétaires imposées aux collectivités, de poursuivre la réflexion sur notre politique tarifaire pour toujours plus de justice sociale et pour garantir l'accès de tous aux activités proposées. Ainsi, l'inscription au Site Picasso conservatoire de musique et danse est désormais gratuite pour les petits Martégaux jusqu'à 12 ans et des tarifs préférentiels sont proposés pour les 13-18 ans.

Cinq classes nouvelles sont ouvertes en élémentaire pour cette rentrée, dont trois dans le cadre des dédoublements des CP sur R. Desnos et P. Di Lorto. Cette mesure est une bonne chose, il est toutefois regrettable qu'elle ne s'applique pas à toutes les écoles. On continue à penser que les classes sont surchargées. Même si une fermeture est à déplorer à la maternelle H. Damofli, nous n'avons jamais envisagé de fermer cette école de quartier. À Martigues, nous défendons sans relâche l'école publique, laïque, gratuite et ambitieuse car elle est la seule à pouvoir assurer la réussite de tous les enfants.

Saby Charroup

## PLUS DE 4,6M D'EUROS DE TRAVAUX VOTÉS SUR LE BUDGET 2018

Réfection des cours de récréation, reprise des façades, des peintures, changement des menuiseries dans les écoles, travaux divers à la cuisine centrale, climatisation des dortoirs bébés, pose de gazons synthétiques ou de sols souples dans les crèches.... La Ville entreprend chaque année une série de travaux d'entretien pour maintenir à niveau et moderniser son patrimoine afin d'offrir de bonnes conditions d'accueil aux enfants et de bonnes conditions de travail aux professionnels qui les encadrent. Du côté des investissements majeurs on peut noter la rénovation des groupes scolaires H. Tranchier et J. Jaurès, l'extension de l'école primaire de Carro ou encore le réaménagement de la crèche de Paradis Saint-Roch.

**1 ACCUEIL RÉGULIER OU OCCASIONNEL, AVEC OU SANS REPAS**  
Avec 13 structures réparties sur toute la ville, le service Petite Enfance offre plusieurs modes d'accueil collectif pour les 0 à 6 ans. **44 places supplémentaires ont été créées depuis 2014** et prochainement une nouvelle crèche sera installée dans le complexe Jourde. Aujourd'hui, avec un total de 527 places, **1 500 enfants peuvent fréquenter ces établissements**. Pour un accueil individuel ou plus souple, 34 assistantes maternelles s'occupent à leur domicile de 88 enfants. Le personnel municipal accompagne les tout-petits dans une démarche de socialisation, d'autonomie et d'éveil. Les activités sportives et culturelles font aussi partie du quotidien des enfants.



**4 LE SITE PICASSO DÉSORMAIS GRATUIT POUR LES 3 À 12 ANS**  
L'accès à la culture pour tous est une priorité. Après l'adhésion à la médiathèque Aragon et l'entrée au musée Ziem, **c'est l'inscription au conservatoire de musique et danse qui est désormais gratuite pour les enfants de Martigues âgés de 3 à 12 ans** et des tarifs particuliers seront proposés aux 13-18 ans\*. L'objectif est de permettre à tous les enfants de pratiquer une ou plusieurs activités au sein de **cet établissement fréquenté par près de 1 200 personnes**. La navette gratuite de centre-ville « La Vénitienne » (Ligne 20) a des horaires adaptés pour répondre aux besoins des élèves.  
\*Renseignements directement auprès du Site Picasso au 04 42 07 32 41  
Horaires de la médiathèque et du musée sur [www.ville-martigues.fr](http://www.ville-martigues.fr)

**2 120 TABLEAUX NUMÉRIQUES INTERACTIFS INSTALLÉS DEPUIS 2014**  
Avec l'installation cet été des derniers tableaux numériques par le service Informatique, tous les enseignants d'élémentaire demandeurs sont désormais équipés. Dès cette rentrée, 4 classes de grande section de maternelle expérimenteront cet outil. Autre expérimentation avec le remplacement, dans deux écoles, des salles d'informatique en salles « mobiles » dotées de tablettes. Le choix de l'expérimentation est essentiel, et responsable pour les finances locales, car pour un bon usage de ces pratiques, les enseignants doivent être volontaires. À la médiathèque et à la Maison de la formation et de la jeunesse, deux Espaces publics numériques (Epn) proposent des ateliers aux enfants et aux jeunes pour découvrir et utiliser les outils informatiques.

**3 82% DES ENFANTS MANGENT AUX RESTAURANTS SCOLAIRES**  
Garderie du matin payante pour un accueil dès 7h ou du soir gratuite jusqu'à 18h et déjeuner du midi. La Ville a la responsabilité de l'organisation et de l'animation de ces temps spécifiques de la journée d'école. **4 000 enfants sont demi-pensionnaires** et participent aux activités proposées autour de l'alimentation. **En 2018 la part du Bio dans les menus représente 30%**. La politique d'achat privilégie les produits frais issus des circuits courts et qui respectent la saisonnalité. Depuis 2014 le projet de lutte contre le gaspillage dans les restaurants scolaires et les structures petite enfance permet de réduire les déchets de 9 tonnes par an. Près de 8 tonnes de débris sont valorisées en étant acheminées vers la ferme pédagogique. Dès cette rentrée, des jeunes « testeurs » donneront leurs avis sur les menus.





1

## LES 6-12 ANS REPRÉSENTENT 21% DES ADHÉRENTS DE L'AACSMQ

Chaque année la Municipalité verse une subvention importante à l'Association\* qui gère les Maisons de quartier présentes sur l'ensemble de la Ville pour les aider à proposer tout au long de l'année des activités culturelles, sportives, éducatives, ludiques et scientifiques aux enfants et aux adolescents. Ces Maisons sont des lieux de vie précieux où peuvent se rencontrer voire travailler ensemble toutes les générations, comme pour la préparation du carnaval. Après l'ouverture de la nouvelle Maison Eugénie Cotton et la rénovation de celle de Lavéra, le déménagement de Notre-Dame des Marins, l'extension de la Maison de Saint-Julien et la construction d'une Maison commune pour Boudème et Jonquières sont programmés.

\*AACSMQ : Association pour l'animation des centres sociaux et des maisons de quartier



2

## DE BELLES VACANCES AVEC LES COPAINS

La Ville a fait le choix de conserver et d'adapter son centre « La Martégale » à Ancelle pour pouvoir y héberger chaque année et au fil des saisons, 18 classes d'environnement. Durant « le temps des colos » le centre est une des nombreuses destinations proposées pour les enfants de 4 à 17 ans. Afin de permettre à chacun de pouvoir partir s'il le souhaite, **la Ville prend en charge 70% du coût du séjour. Près de 800 enfants sont partis cet été en France ou à l'étranger et 232 l'hiver dernier** pour des vacances à la neige. Les accueils de loisirs sans hébergement proposent à près de 600 enfants, des activités durant les vacances et les mercredis avec des tarifs dégressifs calculés selon le quotient familial. Nouveau, dès cette rentrée : un accueil possible à la demi-journée pour les 4-6 ans sur le quartier de Mas de Pouane.



3

3

## LES 14 À 25 ANS PEUVENT SE RETROUVER LE MERCREDI

Au travers de son service Jeunesse, la Ville veut offrir aux 14-25 ans les outils nécessaires pour les aider à s'impliquer, à s'engager, à être force de proposition et à devenir les citoyens de demain. La Ville soutient également les projets individuels comme le dispositif BAFa avec une participation financière pour la formation. Le bal des jeunes citoyens, le Salon des jeunes ou encore le mois de la jeunesse sont construits collectivement pour répondre au mieux aux envies et préoccupations de cette tranche d'âge. Pour le transport des étudiants et des apprentis de moins de 26 ans, scolarisés à Aix ou Marseille, la Ville prend en charge l'abonnement au réseau Carreize de 210 €.

Service jeunesse – Quai Lucien Toulmond. Tél : 04.42.49.05.04



4

## 1633 JEUNES SPORTIFS AU SEIN DES C.I.S.

Depuis plus de 50 ans, les Centres d'Initiation Sportive (C.I.S.) transmettent aux enfants, dès 2 ans ½ et jusqu'à 15 ans, les valeurs éducatives du sport au travers du jeu, du rapport aux autres et du dépassement de soi. Sports individuels, d'opposition, collectifs ou de pleine nature, **33 disciplines sont proposées et encadrées par 60 éducateurs pour une inscription symbolique de 10 euros.** Sur chaque période scolaire, **la piscine municipale accueille 300 collégiens et lycéens ainsi que 2 100 élèves des écoles sur des cycles d'apprentissage de la natation.** La Ville met 7 maîtres nageurs-sauveteurs à disposition des enseignants pour que chaque enfant apprenne à nager. Un bassin nordique de 50 mètres sera prochainement construit pour une baignade en extérieur possible toute l'année.